

N°21 - Avril 2019

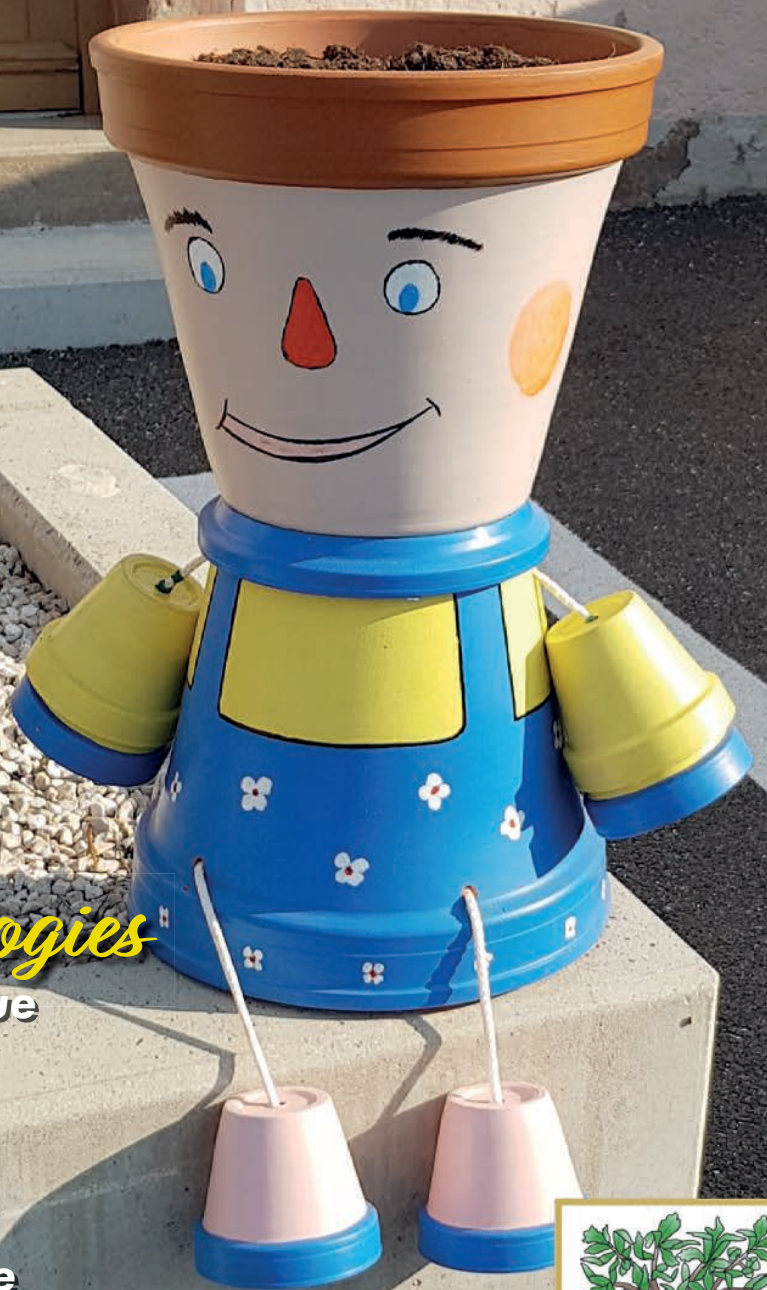
Plancher-Bas mag

LE MAGAZINE DE PLANCHER-BAS

Travaux
Programme
printanier
chargé

Nouvelles technologies
Création d'un îlot numérique

Histoire
L'incroyable destin
d'un Plancherot au XVI^e siècle



www.mairie-plancher-bas.fr



Chers Plancherotes, chers Plancherots,

Avec l'arrivée du printemps, je ne peux que vous souhaiter du bonheur et de la joie, ainsi qu'un peu de chaleur à la sortie de cet hiver froid et humide, sentiments que nous partageons toujours lors de l'élaboration de ce magazine municipal tant il nous tient à cœur de vous informer et de vous faire part de la vie de notre belle commune. Commune dont on parle régulièrement dans de nombreux médias locaux ; j'en veux pour preuve le tout récent reportage de France Bleu et les nombreux articles dans la presse locale ! Merci donc à vous tous qui nous motivez à nous démenner plus pour le bien de tous !

Commune active

Dans ce nouvel opus, vous pourrez ainsi revivre les animations locales, comme la fameuse « Semaine sans télé », que beaucoup nous envie, mais aussi découvrir les activités scolaires de nos chérubins, sans oublier nos habituelles pages retraçant les travaux récents ou à venir.

Et ce numéro est aussi un peu particulier puisque vous y découvrirez un important changement municipal, celui du remplacement (pour cause de retraite bien méritée) de notre « secrétaire générale » ! Cela n'arrive pas tous les ans... Longue et heureuse retraite à elle !

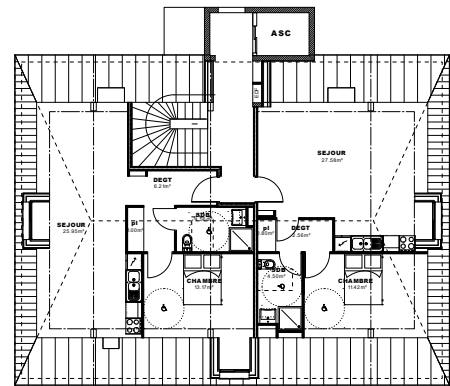
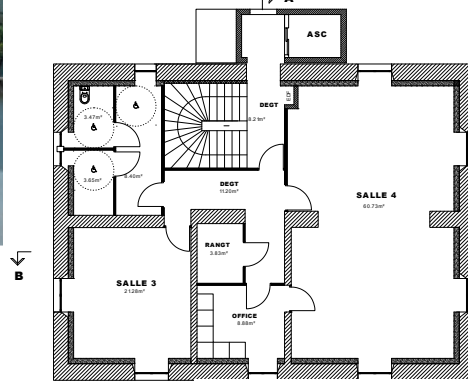
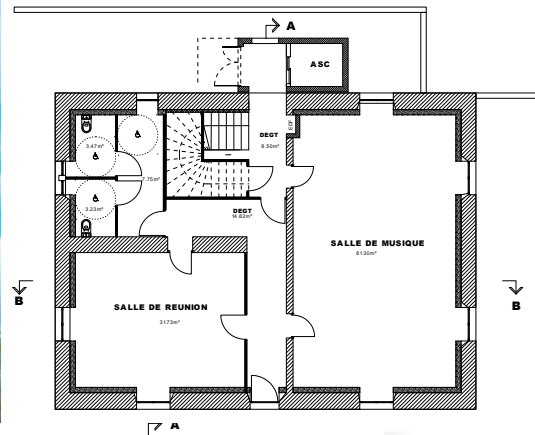
Alors, bonne lecture, et encore une fois, prenez autant de plaisir à lire ce magazine que nous en avons eu à le rédiger !

Luc Sengler



Presbytère, le chantier est lancé !

Le presbytère va connaître une nouvelle vie. Les travaux sont lancés depuis peu ; au total onze entreprises vont intervenir sur cet imposant chantier.



Comme annoncé dans plusieurs de nos précédents numéros, la rénovation du presbytère vient de débiter sous la maîtrise d'œuvre de JBI Ingénierie, et sous le contrôle de l'agence VERITAS. Ces travaux vont se dérouler tout au long de l'année 2019, pour une livraison du bâtiment rénové prévue en décembre 2019.

Ce vaste projet, d'un montant total de travaux de 486 957 € HT, va nécessiter la collaboration de 11 entreprises, dont deux sont plancherotes (les entreprises Espace Elec et Rivier). L'ensemble des entreprises retenues est regroupé dans le tableau présenté en annexe.

Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'ancien presbytère			
Maître d'ouvrage : COMMUNE DE PLANCHER BAS 40 Rue Louis Pergaud 70750 PLANCHER BAS Tél : 03 84 23 13 39 Mail : secretariat-de-plancher-bas@wanadoo.fr		Maître d'œuvre : JBI NOTARNICOLA Architecte 127 avenue de S mail 25420 BART Tél : 09 72 56 36 16 Mail : contact@bjingenierie.fr	

Rapport d'analyse des offres de l'ensemble des lots							
Entreprises retenues classées par le MOE							
Lot	Nom du lot	Nom de l'entreprise	Adresse	Estimation du lot	Base vérifiée HT	Base négocié + options retenues HT	Ecart % Base + Options retenues / Estimation
Lot 01	TERRASSEMENT - VVD	ROGER MARTIN	9 Route de Montbelliard 90400 ANDELNANS	41 000,00 €	39 672,89 €	39 672,89 €	-3%
Lot 02	GROS ŒUVRE - DEMOLITIONS	CABETE	50 grande rue 90400 TREVENNANS	53 200,00 €	78 471,88 €	64 500,00 €	21%
Lot 03	MACONNERIE PIERRE - ENDUIT CHAUX	EDIGE	43 rue de Villedieu 25700 VALENTIGNY	19 100,00 €	19 048,80 €	19 048,80 €	0%
Lot 04	MENUISERIES EXTERIEURES POSE	MENUISERIE HENRY	3 bis rue du lacot 70000 CERRE LES MONDY	25 200,00 €	30 866,00 €	30 866,00 €	-12%
Lot 05	CHARPENTE - COUVERTURE	DURAND	5-16 ruelles combettes 25700 VALENTIGNY	86 300,00 €	80 185,90 €	80 185,90 €	21%
Lot 06	PLATRIERE - PEINTURE	RIVIER ET FILS	4 rue du gal Broquet 70250 PLANCHER BAS	77 000,00 €	72 854,83 €	77 488,89 €	1%
Lot 07	MENUISERIES INTERIEURES	NEURO PÈRE ET FILS	1 rue de l'église 90900 BAVILLIERS	47 100,00 €	50 108,14 €	47 602,73 €	1%
Lot 08	SOL COLLE - CARRÉLAGE	FILIPPUZZI	BP 40041 70000 VESOUL	16 200,00 €	20 715,48 €	16 619,14 €	15%
Lot 09	ELECTRICITE	ESPACE ELEC	2 rue Chaperoles 90300 LA CHAPELLE-SOUS-CHAUX	36 500,00 €	35 282,00 €	35 282,00 €	-3%
Lot 10	CHAUFFAGE - VENTILATION - FLOMBRE	STH	225 avenue Charles de Gaulle 25700 MATHAY	49 000,00 €	52 871,00 €	52 871,00 €	8%
Lot 11	ASCENSEUR	ZMA	4 rue Etienne Vernet 25200 MONTBELLIARD	20 000,00 €	21 800,00 €	20 800,00 €	4%
Ensemble des lots				Estimation AVP	Base vérifiée HT	Base négocié + options retenues HT	Ecart % / Estimation
				459 800,00 €	508 726,83 €	486 857,25 €	5,99%

STATIONNEMENT CHAMBOULÉ

Au cours de ce chantier, le parking situé autour du bâtiment sera condamné et réservé aux entreprises. Par là même, nous demandons aux parents d'élèves de faire preuve de compréhension et de civisme en voulant bien stationner leurs véhicules sur le grand parking situé à l'arrière de la place de la Liberté, à proximité du stade Arnaud-Beltrame.



Un printemps chargé en travaux

Au cours de ce printemps, il n'y a pas que les fleurs qui vont s'ouvrir... Il y a aussi les multiples chantiers plancherots !

Avec les beaux jours, vont arriver :

♦ Les travaux routiers pour lesquels deux appels d'offres ont été lancés en cette fin d'hiver ; le premier, relatif aux reprises, entretiens et rénovations de voirie permettra :

- ♦ Les réparations au « point à temps automatique » des diverses voiries rurales de la commune (10 jours de travaux prévus),
- ♦ La rénovation complète de la seconde tranche de la rue de l'Écluse,
- ♦ La rénovation, plus ou moins complète, des rues Gaston-Jeanmougin, des Écorces, des Creuses, etc.

♦ La fin des travaux d'accessibilité à l'église et sur la place de la Liberté avec la mise en place de garde-corps commandés en ce début



d'année 2019 à la ferronnerie Babel de Ronchamp, mais aussi la pose des dalles pédo-tactiles et des contremarches contrastées.

♦ L'extension du réseau d'éclairage public dans le secteur des Granges : seront dorénavant éclairées la rue

des Granges, la rue de l'Esprit et une partie de la rue des Étangs.

Nous profitons en effet du déplacement d'une partie des lignes électriques par le SIED pour implanter cet éclairage partout où les poteaux seront remplacés en bord de voirie.

Et la lumière fut !



Dans le secteur des Granges, des lignes électriques ont été déplacées pour être repositionnées en bord de voirie, afin qu'un éclairage public puisse être assuré dans cette zone (rue de l'Esprit, rue des Granges et partie basse de la rue des Étangs).

Ces travaux ont été réalisés par le SIED, avec une participation communale d'environ 7 000 euros en ce qui concerne la partie éclairage à proprement parler.

AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ SUR LA R. D. 16

L'année 2019 sera aussi celle d'importants travaux d'aménagement de sécurité routière sur un tronçon accidentogène de la R. D. 16, à hauteur du carrefour de la rue de la Truite. Ainsi, après une longue étude de ce dossier avec les services du conseil départemental (UT de Lure), nous avons pu lancer une procédure d'appel d'offres pour ces travaux en ce début d'année 2019. Cette procédure prendra fin le 12 avril 2019.

Ces travaux, très ambitieux, consistent en la création d'un trottoir des deux côtés de la R. D. 16, s'étendant de la carrosserie Beurrier et remontant quasiment jusqu'à la rue du Rupt-des-Gouttes. Cet aménagement inclura l'abribus de la « rue » où un quai de bus sera réalisé. Un ralentisseur, qui nous a été très fortement recommandé par le conseil départemental, est également prévu sur toute la largeur de la route.

Vous pouvez découvrir ce projet sur le schéma annexé à cet article.



Du changement à la mairie

Ce début d'année 2019 est marqué par un changement important au sein de notre collectivité puisque Sylvie Sartorio, notre attachée territoriale en poste depuis de nombreuses années, est arrivée au terme de sa carrière.

Sylvie Sartorio a donc pris une retraite bien méritée ! Véritable cheville ouvrière au sein de notre administration, Sylvie assurait un poste à responsabilité avec de multiples facettes. Elle assurait la gestion des carrières, la paie des agents communaux, le suivi des dossiers de travaux, le règlement des différentes factures et la gestion courante de la vie communale. Sylvie était aussi un visage habituel au sein de notre secrétariat ; elle savait toujours vous renseigner sur... tout, ou presque, car lorsqu'elle ne pouvait pas répondre, elle cherchait alors la solution et rappelait systématiquement les intéressés ! Nous tenions donc à saluer sa carrière et son implication au service de tous et à lui souhaiter une excellente, longue et heureuse retraite amplement méritée !

Bien sûr, il a donc fallu trouver un remplacement et c'est ainsi que nous avons recruté Mme Zina Guemazi, attachée territoriale, titulaire d'une maîtrise AES, option administration et gestion du territoire. Elle a toujours exercé

dans le service public. Pendant 7 ans, elle a occupé le poste de conseillère à l'emploi au sein de différentes ANPE dans le Nord Franche-Comté.

SPÉCIALISTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

De mai 2006 à février 2019, elle a été animatrice territoriale en insertion au conseil départemental de la Haute-Saône, en charge de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique d'insertion en direction des allocataires du RSA. Ces missions, riches et passionnantes, lui ont permis d'acquérir de nombreuses compétences dans la gestion des politiques publiques et l'accompagnement de différents publics. Mme Guemazi a choisi ensuite de postuler à la mairie de Plancher-Bas, afin, dit-elle, de « mettre ses compétences au service d'une commune, échelon privilégié de la démocratie locale ». Personne très ouverte vers les autres, elle ajoute : « Je ne doute pas que, au sein de la commune de Plancher-



Bas, je saurai acquérir d'autres compétences et surtout une richesse relationnelle auprès des administrés. »

Toute l'équipe municipale et les administrés de Plancher-Bas lui souhaite la bienvenue, et, nous non plus, nous ne doutons pas que Mme Guemazi saura très vite s'intégrer à l'équipe et nous apporter toute sa compétence !

Appel à candidature aide au permis de conduire

Forte de sa réussite de l'année dernière, la municipalité a décidé de reconduire son action destinée à aider 10 jeunes Plancherots âgés de 15 à 25 ans à passer leur permis de conduire. Le principe en est simple, mais il convient tout de même de le rappeler : en contrepartie de 35 heures de bénévolat effectuées au sein de son service technique, la commune finance le permis de conduire à hauteur de 300 €. Cette aide est versée directement à une auto-école ayant signé une



convention avec la commune. Cette action se déroulera pendant les mois de juillet et d'août pour les lycéens et pourra être reconduite en septembre pour les jeunes en recherche d'emploi et les étudiants. Les dossiers d'inscription devront être retournés en mairie le 15 juin 2019 au plus tard (aucun délai supplémentaire ne sera accordé). Si les candidatures étaient supérieures à 10, il y aurait alors un tirage au sort en conseil municipal.



Création d'un îlot numérique

Depuis début février, l'agence postale communale de Plancher-Bas dispose de l'un des premiers îlots numériques de la Haute-Saône.

L'agence postale communale de Plancher-Bas fait partie des premières à disposer d'un îlot numérique dans la région de la Haute-Saône.

Ce nouveau service met à la disposition des habitants de la commune un espace en retrait de la salle du public pour plus de confidentialité, qui comprend un ordinateur avec un accès à internet ainsi qu'à une imprimante/scanner. Gratuit, il permet aux personnes qui n'ont pas d'équipements numériques ou qui ne peuvent pas se déplacer d'accéder à des sites partenaires pour les consulter et faire des démarches administratives en ligne.

Les sites consultables depuis l'îlot numérique sont : La Poste, La Banque Postale, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, GRDF et Pôle emploi mais également tous les sites légaux.

DÉMOCRATISER L'ACCÈS À L'INFORMATION NUMÉRIQUE

L'aménagement de l'îlot numérique à l'agence postale communale de Plancher-Bas a été financé grâce au fonds de péréquation. Le fonds de péréquation est dédié en toute transparence au maintien de la présence postale sur les zones rurales : contrepartie de la mission d'aménagement du territoire de La Poste. Il permet de financer, entre autres, les opérations d'aménagement et d'équipement dans les bureaux éligibles.

L'affectation de ce fonds est proposée par La Poste, puis validée par la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale, composée d'élus de la Haute-Saône.

Avec l'implantation de cet îlot



numérique, La Poste démocratise l'accès à l'information numérique et élargit son offre de services au profit des clients. L'objectif étant d'offrir un accès plus large aux outils numériques et services dématérialisés et de développer la culture numérique auprès d'une partie de la population non encore connectée.

Agence postale communale de Plancher-Bas, située 40, rue Louis-Pergaud, accueille les clients :

Le lundi : 15 h à 17 h

Le mardi, jeudi et vendredi : 10 h à 12 h et 15 h à 17 h

Le mercredi :

9 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h.

Le samedi : 9 h à 12 h.

VOISINS SOLIDAIRES

Nous vous informons de l'existence d'un site d'échanges et d'entraide entre voisins qui peut peut-être vous être utile. Il s'agit réseau social, gratuit et sécurisé, dénommé « Ensembl' ». Il vise à lutter contre l'isolement des plus âgés et à renforcer la convivialité. La municipalité n'est en aucun cas partie prenante avec ce site, totalement indépendant, et ne fait que vous informer de son existence.

Pour plus d'informations :
<https://www.ensembl.fr>



La maternelle fait son show

C'est devant une salle comble que les petits de la maternelle ont présenté aux familles un remarquable spectacle.

Depuis le début d'année scolaire, les enfants découvrent diverses cultures ; ils voyagent à travers les albums de jeunesse, à travers les vidéos, à travers la musique pour enfin mettre en place une comédie musicale (expression corporelle dans le cadre du projet d'école). Plusieurs heures de préparation, des répétitions régulières avec Cissé DIPOCKO (danseur, chorégraphe professionnel) et l'équipe pédagogique. Sans compter la fabrication d'instruments — djembés faits main —, de costumes ou d'autres productions plastiques. Le résultat en valait la peine : un voyage autour du monde en danse et chanson, voilà ce que proposaient



ces stars en herbe vendredi 15 février à la salle Georges-Brassens. Comme des pros : petits, moyens et grands se déhanchent, roulent des épaules, s'amuse, les yeux rivés sur Cissé, qui donne la cadence. Et pour finir un message de paix et de tolérance est délivré sous les applaudissements d'une foule conquise.



Place aux fleurs et aux légumes

Les enfants de l'école maternelle proposent un grand marché aux fleurs et aux légumes en provenance de l'horticulture Grunenwald en Alsace.

**Rendez-vous jeudi 2 mai
de 14 h à 17 h**
dans la cour de l'école maternelle.

C'est ouvert à tous !



Les robots s'invitent à l'école

Une expérimentation sur la programmation informatique a été menée dans les classes de moyenne et grande sections à l'aide de quatre petits robots prêtés par CANOPE (centre d'accompagnement pédagogique).

Le robot a l'allure d'une grosse abeille mais il possède des boutons qui permettent de le programmer puis d'en exécuter les programmes enregistrés. C'est une BEEBOT. Son homologue bleu est transparente : BLUEBOT fera son apparition un peu plus tard avec sa barre de programmation.

CODAGE ET DÉPLACEMENTS

Avec lui, les enfants ont pu travailler le repérage et l'orientation dans l'espace, mais également les déplacements codés et les codages de déplacement.

De la découverte de l'objet à travers la manipulation libre jusqu'à la programmation, ces activités n'ont pas toujours été évidentes mais les écoliers ont réussi avec brio et surtout avec grand plaisir !



La thématique du robot en elle-même a également été abordée sous différentes formes : documentaires

et albums sur les robots, les robots dans notre quotidien, les robots dans les arts visuels...

CARNAVAL DES ÉCOLES

À l'occasion du Mardi gras, les petits de l'école maternelle sont venus chercher leurs camarades de l'école élémentaire pour un défilé au centre du village... Un moment de partage bien apprécié de tous !!



N'ayez pas peur des mots

Belf'Ortho remet le couvert : pour la 4^e fois, une dictée, ouverte à tous, est organisée dans la salle Brassens de Plancher-Bas samedi 1^{er} juin à partir de 14 h. À vos stylos !

Cette dictée se déroulera donc le samedi 1^{er} juin de 14 h à 17 h.

Ce sera une dictée un peu spéciale puisque l'auteur, Philippe Dessouliers, proposera son centième texte de concours d'orthographe.

Cette dictée sera, comme d'habitude, orchestrée par le club d'orthographe Belf'Ortho (le seul de l'est de la France).

L'animation est gratuite et ouverte à tous à partir de 11 ans. Les candidats seront répartis en 3 catégories : les juniors (de 11 à 17 ans), les seniors amateurs et les seniors confirmés (personnes en activité ou retraitées dont le métier a trait à la langue française, et les passionnés de français).

DIFFICULTÉ CROISSANTE

Les juniors écriront le premier paragraphe, les seniors amateurs les deux premiers, et les seniors confirmés plancheront sur toute la dictée. Les paragraphes seront de difficulté croissante.

Les meilleurs de chaque catégorie seront récompensés par des bons d'achat et des abonnements Internet à la plateforme d'orthographe Orthodidacte.

Chaque année, des candidats n'hésitent pas à faire des centaines de kilomètres pour participer. Alors, vous qui êtes du village, faites le pas ! Les copies (numérotées) sont anonymes et seuls les lauréats seront nommés. De plus, l'atmosphère est conviviale ; pas de risque de se prendre la tête !

Pour s'inscrire (ou obtenir des renseignements) :

• Téléphone : 06.20.36.24.76,

• Courriel :

belfortho@gmail.com



Samedi 1^{er} juin 2019 à 14 h

Accueil à partir de 13 h 45

Salle des fêtes Georges-Brassens

4^e dictée de Plancher-Bas

Un texte original composé par
Philippe Dessouliers.

4 catégories : Juniors, Adultes
amateurs, confirmés et experts..

**Lots aux meilleurs de chaque
catégorie !**

Anonymat garanti.

Organisation : **Belf'Ortho**, le
club d'orthographe de Belfort.
www.belfortho.fr

Renseignements et
inscriptions :
06.20.36.24.76 ou
belfortho@gmail.com



ÉLECTIONS EUROPÉENES

Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 consiste en la suppression des circonscriptions régionales et donc au retour aux listes nationales. Venez nombreux le dimanche 26 mai, de 8 heures à 18 heures, pour accomplir votre devoir de citoyen !



Semaine sans télé retour en images

Cette année encore, « la Semaine sans télé » a rempli ses objectifs : elle a su rassembler de nombreuses associations et bénévoles autour d'un même projet.



Cette semaine a été le cadre de spectacles et d'animations de qualité, et elle a été suivie tout au long de ses soirées par de nombreux participants, qui se sont déplacés selon leur centre d'intérêt. Je les remercie tous, pour leur implication et leur bonne humeur.

Pour retrouver ces moments de convivialité, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous aux marchés d'été du vendredi (avec toujours nos commerçants, les buvettes, la petite restauration et des animations musicales), ainsi qu'au 14 juillet avec une programmation bien chargée. Plus de détails de ces journées d'animation seront communiqués prochainement sur le site de la mairie.

À très bientôt donc...



Un incroyable destin

Grâce à plusieurs biographies et à l'aide d'Internet, voici, reconstituée, une période hors du commun de la vie de Jean-Baptiste Desloye, né en 1798, poète, journaliste et juriste issu d'une modeste famille plancherote.

En 1797, François-Xavier Desloye, créateur de la première papeterie à Plancher-Bas, épouse Marie Lambolley. Naîtront deux fils : Jean-Baptiste et Honoré. François-X., très tôt veuf, veille à leur donner la meilleure éducation. Mais il meurt alors que ses enfants n'ont que 10 et 6 ans.

Jean-B. se retrouve au lycée de Besançon. Surdoué, il apprend terriblement vite la littérature, les langues ; il est curieux de tout et... s'ennuie terriblement. Alors à 14 ans, il fugue. Un curé le recueille à Valence, amaigri : l'escapade prend fin. Jean-B. se retrouve à Plancher ; on l'inscrit au lycée de Strasbourg où il se passionne pour le droit. Le voilà à Toulouse pour préparer un doctorat. Mais il excelle dans la poésie et préfère aller à Paris pour faire valoir son talent. Il n'a que 17 ans. Hélas le cercle parisien des littérateurs reste fermé aux provinciaux...

PARTIR FAIRE FORTUNE

À Paris cependant, il tombe amoureux ; le mariage est accepté à condition que Jean-B. termine ses études. Tout heureux de cette perspective, il repart à Toulouse et décroche en un temps record un doctorat de droit et un... doctorat ès lettres ! Le 10 juillet 1819, il épouse Claire Duchélard.

Le couple s'installe à Plancher. Jean-B. et Honoré reprennent la papeterie laissée par leur père tandis que sa femme élève deux petites filles. Mais Jean-B. se désintéresse de la fabrique et annonce à sa femme sa décision d'aller faire fortune ailleurs.

En 1822, après 3 mois de navigation, Aimé de Loy (c'est le pseudonyme à consonance « noble » qu'il a adopté) arrive à... Rio de Janeiro !

Là, il apprend très vite le portugais, brille par son érudition et ses bonnes manières, qui le font remarquer par l'empereur Dom Pedro et l'impératrice Léopoldine-Caroline (sœur de Marie-Louise, ex-impératrice des Français).

On rapporte que l'un et l'autre sont fort intelligents et cultivés ; tous les trois ont 24 ans. Ils deviennent amis.

LE JOURNAL DE L'EMPIRE

Un jour de l'été 1823, Aimé de Loy est attendu par Dom Pedro ; à sa stupéfaction, il se voit confier la création du Journal officiel de l'empire ! Sous le joli titre d'A Estrella Brasileira (l'Étoile brésilienne), le 1^{er} numéro paraît en octobre. Mais Dom Pedro ne souhaite pas qu'on sache que le journal est dirigé par un étranger, et le nom d'Aimé de Loy n'apparaît jamais.

Les numéros d'A Estrella Brasileira rencontrent un réel succès et se suivent sans faille chaque mardi et chaque vendredi dans un portugais parfait au dire d'un journaliste brésilien qui a pu consulter une numérisation complète du périodique.

Voilà moins de dix mois que Dom Pedro a proclamé, contre l'avis de son père João VI, roi de Portugal, l'indépendance du Brésil. Or le pays n'a toujours pas de Constitution, alors que le temps presse face aux indépendances récentes de toutes les anciennes colonies espagnoles frontalières.

L'empereur pense depuis quelque temps à un ami qui partage ses idées monarchiques et libérales, qui dirige déjà le journal de l'empire, qui est aussi docteur en droit français napoléonien, internationalement reconnu... Et voilà Aimé de Loy très confidentiellement investi d'une nouvelle mais incroyable mission, impériale cette fois : celle de rédiger la... Constitution du Brésil ! Le site Wikipédia confirme que Dom Pedro a « commandé la Constitution en 1823 » et qu'« elle a été appliquée à partir du 25 mars 1824 ». Dom Pedro

s a u r a remercier Aimé de Loy pour son discret t r a v a i l

: « *Senhor Joso Amavel de Loy, Moi, l'Empereur, je vous envoie beaucoup de salutations. Ayant égard aux éminents services que vous n'avez cessé de rendre à la cause de notre glorieuse indépendance, ainsi qu'à mon impériale personne, j'ai pour bien de vous nommer Commandeur du très signalé Ordre du Christ. Joso Séverio Maciel de Costa, mon ministre des affaires de l'Intérieur, le tiendra pour entendu et le fera exécuter.* »
Paço do Rio de Janeiro, 20/11/1823
Signé : Imperador



Voilà Aimé de Loy couronné de gloire, une gloire impériale ! Il n'a que 26 ans.

Dans un anonymat qui lui pèse, Aimé de Loy poursuit la rédaction de son journal. En « feuilletant » moi-même la version numérisée, je suis tombé, au numéro 83 daté du 14 mai 1824, sur un indice inattendu : un nom apparaît enfin dans les mentions éditoriales : M. Plancher !!

Avec cette stupéfiante référence codée, que seul son entourage français pouvait comprendre, Aimé de Loy avait trouvé le moyen de signer enfin son journal. Hélas, des Brésiliens fidèles au royaume du Portugal vont faire pression pour un retour à la couronne en visant notamment les Français à leurs yeux trop influents sur la personne de l'empereur ; Aimé de Loy sera de ceux-là qui vont recevoir des menaces de mort. Pour sa sécurité, ses amis vont le convaincre de quitter le Brésil. Le départ sera aussi précipité que cruel pour Aimé de Loy, qui aura vécu quelque 24 mois seulement dans son prometteur eldorado. Après 10 années d'errance en France, Aimé de Loy disparaîtra à Saint-Étienne à 36 ans. Ses deux filles ne laisseront aucune descendance.

Qui savait que la première Constitution du Brésil avait été rédigée par un Plancherot, aventurier et libre ?



à partir de 17 heures

Tous les vendredis
DU 5 JUILLET AU 23 AOÛT 2019

Les marchés d'été

**Buvette
Petite restauration
& de nombreux commerçants**

